PONT-L'ABBÉ
Pont-'n-Abad
EHPAD Résidence des Camélias

TARIFS ANNEE 2024 *(tarifs applicables au 1er janvier 2024)*

Type de logement	Nombre de personnes	Hébergement (H)		Dépendance (D) = ticket modérateur		Total mensuel (30 jours) H + D
		Tarif journalier	Mois (30 jours)	Tarifs journalier	Mois (30 jours)	
T1 bis	1 personne	61.41 €	1842.30 €	5.78 €	173.40 €	2 015.70 €

en euros

	GIR	Tarif journalier	Participation APA
Tarif Dépendance	GIR 1/2	21.49 €	15.71 €
	GIR 3/4	13.64 €	7.86 €
	GIR 5/6	5.78 €	0.00 €
Tarifs H et D établis selon l'arrêté de tarification du Président du Conseil Départemental du Finistère			

Tarifs hors prestations obligatoires		
Tarif repas invités	midi en semaine	13.20 €
	dimanche & férié	14.40 €
	soir	9.35 €
Téléphone	Tarif mensuel	10.00 €
Internet	Tarif mensuel	7.00 €

Les tarifs dépendance des GIR 1 à 4 sont pris en charge par le Conseil Départemental (APA), après déduction du ticket modérateur qui reste dû par chaque résident et qui correspond au montant du GIR 5/6.
La participation APA est versée directement à l'établissement chaque mois

Tarif réservation = prix de journée d'hébergement – forfait hospitalier

Le coût des différentes prestations est révisé chaque année par arrêté du Président du Conseil Départemental (établissement habilité à l'aide sociale) et par délibération du Conseil d'Administration (prestation annexes), conformément à la réglementation en vigueur. La présente annexe est mise à jour à chaque changement de tarification et au moins une fois par an.